



Mémoire du
Centre d'interprétation de l'eau

Présenté dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du gouvernement du
Québec

Au Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Laval, le 26 août 2016

Résumé du mémoire

Le Centre d'interprétation de l'eau, une petite institution muséale en science et technologie présente dans son mémoire ses vues sur les questions soulevées par le ministère de la culture et de la communication. Ce mémoire souligne le caractère essentiel de la culture, en particulier de la culture scientifique et technologique.

Pilier du développement durable, la culture générale est nécessaire la prise de décision éclairée par les citoyens. On y aborde aussi la nécessité de renforcer la culture générale des citoyens, en passant par un engagement renouvelé de l'État, dans son ensemble. Entre autres des plateformes de collaboration, de services regroupés, d'incitatifs à la sortie scolaire culturelle et au mécénat sont des moyens à mettre en place qui relèvent de l'État.

Présentation du Centre d'interprétation de l'eau

Situé au cœur de l'action, dans le même bâtiment que la station d'eau potable Sainte-Rose, à Laval, le Centre d'interprétation de l'eau (C.I.EAU) a été enregistré comme organisme à but non-lucratif en 2002, pour ouvrir ses portes au public en 2008. Sa récente création implique qu'il n'est pas reconnu, malgré la qualité de son offre muséale, par le ministère de la Culture et des Communications et ne bénéficie donc d'aucun soutien financier récurrent du gouvernement québécois.

La mission du C.I.EAU consiste à expliquer les aspects techniques de la production et de la distribution de l'eau potable et de la disposition écologique des eaux usées en milieu urbain, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation responsable de cette ressource. Ce faisant, le C.I.EAU souhaite démontrer le rôle et l'importance de l'eau dans la vie quotidienne afin d'informer, de sensibiliser et d'éduquer le public. Le C.I.EAU entend également jouer un rôle de mémoire collective de l'évolution des technologies reliées à l'eau en conservant et en exposant des pièces de collection, témoins de cette évolution.

Pour accomplir cette mission, l'équipe du C.I.EAU, composée de deux employés à temps plein et de quatre à six employés à temps partiel, fait preuve de dynamisme, de professionnalisme et de créativité au quotidien. L'exposition permanente, « Le chemin de l'eau : de la rivière à la rivière » propose au visiteur d'explorer le cycle urbain de l'eau dans son ensemble, à travers une visite auto-guidée pouvant être accompagnée d'un des rallyes proposés selon l'âge des visiteurs. Les groupes scolaires, selon leur niveau, sont invités à participer aux différentes expériences au Lab'eau, allant de trucs et astuces pour économiser l'eau potable jusqu'à la reproduction à petite échelle du cycle de traitement de l'eau. Il leur est aussi proposé de visiter la station de traitement de l'eau potable ou celle de traitement des eaux usées. Ces visites de stations sont aussi offertes ponctuellement au grand public et l'équipe du C.I.EAU contribue parfois avec d'autres municipalités souhaitant mettre en place un tel service dans leurs installations. Très présente dans les activités communautaires avec ses activités mobiles, l'équipe du C.I.EAU offre aussi des camps de jour et souligne les journées thématiques annuelles avec des conférences, expositions temporaires et projections de documentaires. Le C.I.EAU est aussi à l'origine du

Rallye des rivières, un parcours d'exploration et de découverte mettant en valeur les aspects méconnus de la rivière des Milles Îles et de la trousse Fantastiko!, une trousse abordant la question de l'économie d'eau potable, présente dans toutes les écoles primaires publiques du Québec. Cette trousse éducative a été créée grâce à une subvention du Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire et elle fait partie de l'engagement no 8 de la Politique nationale de l'eau.

En plus de ses nombreuses activités de diffusion, le C.I.EAU détient une collection de près de 600 objets témoignant de l'évolution des technologies reliées à l'eau au Québec ainsi qu'un corpus de documents audiovisuels représentatif du patrimoine immatériel relié à ce milieu.

Dans les prochaines années, le C.I.EAU prévoit renouveler son exposition permanente, compléter son offre éducative avec des programmes destinés aux centres de la petite enfance, aux services de garde et au deuxième cycle du primaire et emménager dans des locaux plus spacieux. L'application du concept de Rallye des rivières à d'autres cours d'eau fait aussi partie des projets étudiés.

Avec sa thématique unique en Amérique du Nord, le C.I.EAU étonne ses visiteurs par la qualité et la pertinence de ces activités. Chaque année, c'est près de 10 000 personnes qui sont rejointes par l'une ou l'autre des interventions de la petite institution.

Introduction

Ce mémoire vise à démontrer la place primordiale que la culture scientifique et technologique doit occuper dans la culture générale des citoyens (tel que reconnu par l'UNESCO¹). Dans un monde où ces disciplines sont omniprésentes au quotidien et dans lequel les études démontrent la faiblesse de la culture scientifique des québécois, il est inconcevable que cet aspect de la culture ne soit pas reconnu par le ministère de la culture et des communications du Québec.

Huit grands principes

Les huit grands principes proposés par le ministère de la culture et des communications sont pertinents. Il va de soi que ces principes doivent être respectés et que les actions prises devront

¹ « Dans un monde de plus en plus façonné par la science et la technologie, cette culture répond à un besoin universel si l'on veut éviter que les gens ne ressentent un sentiment plus ou moins grand d'aliénation vis-à-vis de la société où ils vivent et qu'ils ne soient dépassés et démoralisés par le changement, et si l'on veut qu'ils possèdent les connaissances et les notions de base requises pour opérer les multiples choix politiques, écologiques et éthiques auxquels le progrès scientifique et ses conséquences nous confrontent tous. A cet égard, il est vital de promouvoir la culture scientifique et technologique des femmes et des jeunes filles, dont la fonction éducative privilégiée au sein de la famille fait un déterminant majeur des attitudes des générations présentes et futures. Une culture scientifique et technologique est également indispensable si l'on veut que la prise de décision à tous les niveaux - et notamment au sein des gouvernements - soit plus solidement enracinée dans la réalité des faits et leur analyse scientifique. **Nous devons utiliser toute la gamme des moyens pédagogiques, formels et non formels, pour accroître sensiblement la diffusion de la culture scientifique et technologique dans le corps social.** » - (MAYOR, 6 juillet 1993)

en tenir compte. Le caractère essentiel de la culture n'est plus à démontrer. En particulier, une littérature importante traite du cas de la culture scientifique et technologique. Déjà, le frère Marie-Victorin (1885-1944) reconnaissait l'importance de cet aspect de la culture. En effet, le fondateur du jardin botanique de Montréal, dans son texte *La province de Québec, pays à découvrir et à conquérir* affirme « véritablement absurde » le fait qu'on puisse se déclarer cultivé en ignorant tout de la science.² Le ministère de la Culture et des Communications du Québec lui-même, en 1996, lors de la redéfinition de son mandat, a affirmé que la culture scientifique et technologique est essentielle à un nouvel humanisme.³ De nombreux auteurs abondent dans le même sens, soulignant la nécessité de la culture scientifique et technologique et son indissociabilité de la culture générale. En particulier, citons Claudie Haignéré, alors présidente d'Universcience, un regroupement d'acteurs de la culture scientifique et technologique française : « Pourtant, aujourd'hui, tout dans notre quotidien est tissé de science et de technologie. Nos modes de vies, nos habitats, notre confort, nos manières d'échanger, d'apprendre, de nous déplacer, toutes les facettes de notre *culture* au sens large intègrent des retombées des travaux scientifiques et techniques. Dans tout ce qui fait nos *manières d'être*, nos manières d'habiter le monde humain, le culturel, le scientifique et le technique sont désormais indissociablement mêlés, entrecroisés. »⁴

La nécessité d'un engagement renouvelé par l'État, **dans son ensemble**, devrait être une évidence. La nécessité d'une culture générale forte parmi les citoyens, synonyme d'une société innovante et apte à prendre des décisions éclairées, est nécessairement une affaire d'État. Dans le même sens, un accès universel à la culture est essentiel et doit être priorisé. L'affirmation du caractère francophone du Québec, ainsi que la reconnaissance et la valorisation des cultures autochtones, vont de pair avec une place plus importante accordée aux créateurs d'ici et une plus grande reconnaissance de la diversité. Il serait cependant intéressant de ne pas limiter cette diversité à la diversité socio-culturelle, mais bien de l'étendre à la diversité des champs d'expertises, actions et préoccupations existant au sein même de la culture. Cette application du terme diversité à la définition même de la culture contribue grandement au respect de la protection de la liberté d'expression et de la liberté artistique, ouvrant la porte à l'innovation et à la collaboration des acteurs culturels avec l'ensemble de la société. Finalement, le dernier grand principe proposé est la recherche d'équité. Un concept essentiel, qui est malheureusement présentement mal appliqué, étant donné que la région lavalloise, l'une des plus peuplées au Québec, ne reçoit à ce jour aucun soutien au fonctionnement pour ses institutions muséales. Il est à noter que sans la réintégration de la culture scientifique et technologique à la définition de la culture, cette inégalité restera, puisque toutes les institutions muséales lavalloises relèvent des disciplines scientifiques.

² (Frère Marie-Victorin, 1996), page 19.

³ (Conseil de la science et de la technologie, 2002), page 9.

⁴ (HAIGNERÉ, 2010), page 9.

Sept grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui

La culture dans une perspective de développement durable

Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise ?

La reconnaissance de la culture, incluant la culture scientifique et technologique, comme essentielle au développement de notre société, tant par les décideurs que par la population dans son ensemble, devrait être la priorité pour les prochaines années. En accord avec la vision de nombreux organismes internationaux⁵, le Québec se doit de reconnaître la culture dans son ensemble comme pilier du développement durable.

Une telle reconnaissance, passant par l'éducation et l'exposition de la population à la culture, contribuerait à résoudre de nombreuses problématiques nuisant actuellement au développement de notre société. En effet, les organismes culturels, incluant les musées, sont des lieux privilégiés pour créer une communauté, favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, la collaboration intergénérationnelle et diminuant la solitude trop présente dans certaines strates de la population. Avec un soutien approprié, plusieurs partenariats entre les organismes culturels et les organismes communautaires seraient possibles, créant ainsi une plus grande présence de la culture dans la société.

Sur le plan citoyen, il est aussi démontré que les principes du développement durable sont mieux assimilés par une population dotée d'une culture scientifique et technologique solide. En effet, comme le dit si bien Claudie Haigneré, la culture scientifique est indispensable à l'intelligence collective.⁶ D'autres auteurs soulignent la nécessité d'une connaissance minimale en sciences pour prendre des décisions éclairées concernant la politique publique.⁷ N'est-ce pas là en partie le rôle d'un ministère de la culture, d'assurer l'accès de la population à l'ensemble des éléments culturels lui permettant de former des citoyens actifs et éclairés ? Il s'agit donc d'une raison de plus de reconnaître la place de la culture scientifique et technologique dans la culture générale, afin de faciliter l'intégration de ces principes au développement de la société

⁵ (Cités et gouvernements locaux unis, 2010) (PORCEDDA, 2011) (UNESCO, s.d.)

⁶ (HAIGNERÉ, 2010), page 23.

⁷ (GODIN, 1999)

québécoise. D'autant plus que la culture scientifique et technologique des Québécois est au mieux moyenne.⁸

Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs (social, économique, éducatif, environnemental, territorial et de la santé), et ce, à tous les paliers d'intervention (national, régional, local) ?

Tout d'abord, l'instauration de plateformes de collaborations, abolies en même temps que les conférences régionales des élus, faciliterait grandement cette interaction au niveau local et régional. À plus grande échelle, la nomination de représentants culturels dans les ministères disciplinaires serait sans aucun doute un atout considérable.

En effet, pour les organismes culturels dont la mission les relie à un ministère disciplinaire, l'absence d'interlocuteur sensibilisé aux problématiques liées à la culture est un obstacle important. Étant donné la méconnaissance des interlocuteurs, il est particulièrement difficile pour les ministères appelés à collaborer avec les organismes culturels de tenir compte de leur réalité et d'amener un support approprié, n'exigeant pas une dénaturation des activités de l'organisme.

Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?

Comme mentionné à la question précédente, l'ensemble des ministères pourraient être un jour appelés à contribuer à l'effort en matière de culture. En effet, les ministères disciplinaires, en collaboration avec le ministère de la culture devraient contribuer au fonctionnement d'institutions éduquant la population aux problématiques qui lui sont propres. Cette réalité, dans le contexte actuel, engendre des difficultés liées à la méconnaissance du milieu de la culture des intervenants des ministères disciplinaires. Pour arriver à une collaboration efficace et harmonieuse, il sera nécessaire de mettre en place différentes mesures afin de faciliter la communication entre les intervenants concernés.

Comment accroître les synergies et partenariats entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc.

En recréant des organismes régionaux de concertation qui facilitent le regroupement de ces différents intervenants et en créant des occasions d'échanges entre ses instances. Le manque de

⁸ (Conseil de la science et de la technologie, 2002) (Conseil de la science et de la technologie, 2002)

collaboration entre les intervenants est souvent relié à un manque d'occasions d'échanger sur leurs problématiques et de discuter de solutions potentielles. Aussi, une plate-forme ne présentant que peu de contraintes au niveau du financement faciliterait une plus grande créativité dans les solutions et produits culturels issus de telles collaborations. Il est primordial de tenir compte du fait que ces collaborations commencent à l'échelle locale et doivent tenir compte des caractéristiques de chaque région, par exemple la force de la culture scientifique et technologique dans la région lavalloise. C'est pourquoi des organismes de concertation régionales sont essentiels.

L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante

Comment améliorer la visibilité des contenus québécois, particulièrement francophones, sur internet et les autres plateformes numériques (jeu, mobilité, réalité virtuelle et augmentée, installations interactives) ? Comment faire en sorte que les créateurs, les producteurs et les entrepreneurs culturels fassent leur place dans cet environnement ?

Pour les petits organismes tels que le C.I.EAU, la diffusion des contenus à plus grande échelle passe en grande partie par Internet. Malheureusement, les coûts associés à la mise en place d'une plate-forme web, à sa promotion et à son entretien sont élevés et requiert une expertise que beaucoup d'organismes n'ont pas.

Pour ces organismes, des actions gouvernementales visant à faciliter l'accès à ces expertises (par exemple avec des services regroupés, destinés au milieu, tels qu'on les retrouve au centre de conservation du Québec pour l'entretien des collections muséales) seraient très bénéfiques et contribueraient sans doute à une plus grande diffusion des contenus québécois en ligne. Aussi, la mise en place d'une plate-forme de diffusion dédiée à la culture, sur un modèle correspondant aux plates-formes « tueuses de temps » (Bored Panda, Google museum, etc.) faciliterait la diffusion de ces contenus tout en répondant aux attentes des plus jeunes générations. En effet, ces plates-formes permettent une diffusion virale des contenus et il est dommage qu'aussi peu de culture québécoise s'y retrouve.

Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale d'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire ?

L'obligation d'intégrer des espaces culturels aux plans d'aménagement des municipalités permettraient une plus grande diffusion de la culture et son intégration à la vie quotidienne des citoyens. En plaçant les acteurs culturels sur la place publique, il est possible pour eux de sensibiliser les gens aux questions relatives au patrimoine.

Les plans d'aménagements devraient aussi prévoir un plan d'action en cas de découverte patrimoniale (plan qui inclurait une intervention par le ministère de la culture lorsque pertinent) et des règles à respecter pour préserver l'urbanisme et la qualité architecturale d'un lieu.

De telles mesures, en plus de remettre la notion de patrimoine dans l'esprit de la population, permettrait aussi de créer de bonnes pratiques à ce niveau chez les citoyens. Idéalement, les Québécois seraient non seulement fiers de leur patrimoine, mais en seraient aussi les gardiens, s'assurant que celui-ci soit diffusé à l'ensemble de la population et protégé de manière approprié.

Quels sont, parmi les volets de la chaîne culturelle suivants, ceux qui requerront une attention particulière au cours des prochaines années et pourquoi ?

Trois des volets mentionnés devraient être priorités du point de vue du C.I.EAU. Ainsi, l'existence d'un programme de soutien à l'emploi pour les étudiants plus âgés aux programmes de formation reliés au milieu culturel serait un atout considérable. En effet, le C.I.EAU est très ouvert à l'embauche de relève, mais les domaines d'études pertinents pour nos besoins sont des domaines où de nombreux candidats sont en retour aux études. Nous devons alors assumer les coûts reliés à l'emploi dans leur ensemble, ce qui est très difficile pour un organisme de notre taille ou embaucher un étudiant plus jeune d'un autre domaine pour effectuer le travail. Il est nuisible pour l'évolution du milieu qu'une partie importante de la relève se retrouve privée d'expérience pertinente pendant sa formation en raison de son âge. Aussi, l'intégration au curriculum des programmes d'étude scientifiques de notions reliées à l'importance de la diffusion de la culture scientifique et des possibilités de carrières qui s'y trouvent est à envisager afin d'assurer une relève dans ce milieu. Il est en effet anormal qu'il soit parfaitement possible d'obtenir un diplôme universitaire en sciences ou en technologies au Québec sans avoir été sensibilisé à la vulgarisation et à la culture scientifique et technologique de la population.

Le deuxième volet qui nous concerne est la diffusion et l'exploitation des œuvres et des produits culturels. En tant que petit organisme avec des moyens financiers limités, il est pour nous impossible de faire la promotion de nos produits culturels dans les grands médias. Malgré la qualité et la variété de nos produits, il nous est donc très difficile de rejoindre notre public cible. L'existence de programmes facilitant l'accès aux grands médias pour les petits diffuseurs serait donc un atout considérable. Par exemple, il serait intéressant d'imposer un espace réservé aux OBNL dans certains grands journaux ou stations de radio.

Finalement, la participation citoyenne est au cœur de nos actions, étant donné notre souci d'outiller les citoyens pour la conservation de la ressource eau. Encore une fois, l'accès à une meilleure diffusion pour nos activités nous permettrait d'impliquer les citoyens dans notre mission. De plus, le maintien des outils de soutien à l'action bénévole en place est essentiel à la survie des petites institutions culturelles telles que le C.I.EAU, étant donné l'apport considérable du travail bénévole dans notre organisation. Pour améliorer l'accès à cette ressource, il serait intéressant que certains incitatifs soient mis en place pour intéresser des bénévoles potentiels,

par exemple l'accès à des formations appropriées ou une meilleure conciliation bénévolat/travail.

Le rapport du citoyen à la culture

Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

Un premier pas à entreprendre pour un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels est de mettre en place des incitatifs pour des sorties scolaires en milieu culturel, incluant le domaine scientifique et technologique. Dans certaines régions d'Amérique du sud, les sorties au musée sont obligatoires (et subventionnées !) pour les écoles. Une telle mesure favorise la création de l'habitude culturelle et entraîne une plus grande consommation de la culture chez les enfants devenus adultes. Elle crée aussi une assurance de la transmission correcte du savoir, l'éducateur du musée étant généralement plus connaissant que l'enseignant sur le sujet précisément abordé par l'institution. De plus, il est maintenant établi qu'un mélange entre l'éducation formelle (l'école) et informelle (par exemple, les musées) est une approche très efficace en éducation. L'expérience marquante vécue hors de l'école est, pour les élèves, un élément déterminant dans la rétention des savoirs.

De plus, la création de moments de rencontres entre les équipes des commissions scolaires et le milieu culturel faciliterait la mise en place de collaborations et de projets innovateurs.

Comment soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique ?

La mise en place d'une mesure similaire à celle qui a été mise en place pour les activités sportives (crédits pour activités des jeunes) faciliterait l'accès aux activités culturelles pour les jeunes familles. Aussi, en favorisant la présence des acteurs culturels dans les communautés, par exemple dans les fêtes de quartier, il devient plus facile pour les familles de participer à la culture.

En effet, l'intégration d'une activité à la vie familiale est grandement influencée par trois facteurs : l'argent, le temps et l'accessibilité. En rendant plus accessible financièrement les activités culturelles (par exemple, en adoptant le modèle américain et en rendant gratuit l'accès aux musées et parc nationaux ou en offrant le crédit d'impôts mentionné plus haut) et en favorisant leur rapprochement de la communauté, il devient nettement plus réaliste pour les familles de l'intégrer à leur quotidien et à leurs habitudes de vie.

Comment améliorer la responsabilisation des citoyens à l'égard du patrimoine ?

Comme dans bien des domaines, la responsabilisation passe par l'éducation. Il s'agit d'une des raisons pour lesquelles la culture scientifique et technologique (et son patrimoine) doit être considérée au même titre que les autres aspects de la culture. Dans un monde actuel, où la science et la technologie sont intégrées au quotidien, il va de soi que certains aspects du patrimoine seront perdus si la culture scientifique et technologique n'est plus diffusée à la population.

Ainsi, les notions reliées aux techniques d'aujourd'hui sont souvent scientifiques. Si on fait le parallèle avec les techniques du siècle dernier, celles-ci sont maintenant vues comme patrimoniales. Nous devons nous assurer que les générations actuelles soient aptes à expliquer les techniques qu'elles emploient aujourd'hui si nous voulons qu'une trace exacte de ce patrimoine soit conservée pour les prochaines générations.

La population doit aussi être éduquée, dès l'école primaire, à l'importance du patrimoine. En particulier, il serait intéressant que les programmes de formation professionnelle (DEP, DEC baccalauréat) intègrent des notions d'histoire et de patrimoine de la discipline, en plus d'augmenter l'emphase sur la nécessité de garder une trace des techniques actuelles en vue de leur potentielle disparition. Le C.I.EAU est un bon exemple de l'effet qu'une telle démarche peut avoir puisqu'il présente, non seulement les techniques de traitements de l'eau utilisées aujourd'hui, mais aussi celles utilisées autrefois. Les informations que le C.I.EAU transmet ainsi aux citoyens met en valeur le patrimoine industriel lié au traitement de l'eau et contribuent à l'adoption de comportements plus écoresponsables. L'existence du C.I.EAU est en soi le résultat de ce genre de démarche, étant le résultat d'un ingénieur sensible à cette question qui, après avoir sensibilisé ses collègues pendant de nombreuses années, s'est retrouvé avec une collection suffisante pour pouvoir l'utiliser pour sensibiliser le public aux questions relatives à l'eau.

L'action internationale et les relations intergouvernementales

Comment le gouvernement du Québec devrait-il continuer d'être actif dans les forums internationaux où se discute la culture, particulièrement l'UNESCO et l'organisation internationale de la francophonie ? Comment devrait-il protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles ?

La première étape consisterait à uniformiser la définition de la culture acceptée par le gouvernement du Québec et celles de ces organismes. Cet exercice implique d'y intégrer la culture scientifique et technologique, comme mentionné à plusieurs reprises dans ce mémoire. En éliminant la culture scientifique et technologique de sa notion de culture, le Québec non seulement recule dans le temps par rapport à sa propre histoire, mais aussi va à l'encontre des tendances internationales à ce propos.

De plus, il est primordial pour le Québec de rester actif, de nommer des représentants et de diffuser la documentation produite par ces organismes auprès des acteurs du milieu culturel.

Le gouvernement et le financement

Quelles améliorations le gouvernement du Québec peut-il apporter au système actuel de financement de la culture ? Quels sont les limites des mécanismes de soutien financier en place ? Comment les améliorer ?

Dans le milieu de la muséologie, il est primordial de repenser le programme d'aide financière aux institutions muséales. En effet, malgré les annonces de l'été 2016 et le rapport Corbo, le programme reste infructueux et figé dans le temps, puisqu'il est toujours impossible pour les jeunes institutions telles que le C.I.EAU de se faire reconnaître. Comme les critères actuels de reconnaissance et d'obtention de l'aide au fonctionnement excluent les institutions culture scientifique et technologique, cela a pour effet de priver la région de Laval, où les institutions muséales en culture scientifique et technologique dominent, de toute aide financière. Cela a aussi pour effet d'exclure tout un pan de la culture pourtant reconnu par l'UNESCO.

Il est donc primordial de revoir ce programme pour faciliter l'accès à un financement récurrent pour l'ensemble des institutions si l'on souhaite pérenniser le réseau et consolider l'offre québécoise dans ce domaine.

Comment favoriser une diversification des sources de financement de la culture ? Devrait-on envisager la création de nouveaux incitatifs fiscaux ? Les mesures fiscales actuelles sont-elles toujours pertinentes ?

Il est primordial de faciliter l'implication de l'entreprise privée dans la diffusion et le financement de la culture. De nombreux incitatifs fiscaux au mécénat pourraient être mis en place. Il serait pertinent d'imposer une contribution minimum aux entreprises ayant un chiffre d'affaire supérieur à un certain montant. La culture du mécénat n'est malheureusement que très peu développée au Québec. Il est impensable que celle-ci prenne la même ampleur que l'on observe à certains endroits du monde spontanément. Il est donc nécessaire de créer des incitatifs afin d'entraîner un mouvement qui, à long terme, pourrait déboucher sur une plus grande générosité des mécènes potentiels.

Conclusion

La notion de culture telle que vue actuellement par le ministère est incomplète. En isolant la culture scientifique et technologique, le ministère prive les citoyens d'un volet culturel qui leur est essentiel. Bien que les ministères disciplinaires doivent contribuer, il est impensable que ceux-ci agissent seuls sur les éléments relatifs à la culture. Ces ministères n'ont pas les

connaissances, les sensibilités et l'expertise nécessaires à l'action culturelle. Sur le concept, le remaniement suggéré est positif. Cependant, en se limitant aux arts, histoire et lettres, le ministère de la culture fait erreur et ne remplit pas son mandat de préservation du patrimoine et du rayonnement de la culture dans son ensemble.

Bibliographie

- Cités et gouvernements locaux unis. (2010). *La culture: quatrième pilier du développement durable. Sommet Mondial des Dirigeants Locaux et Régionaux*. Mexico.
- Conseil de la science et de la technologie. (2002). *Enquête sur la culture scientifique et technique des Québécoise et des Québécois*. Montréal: éditions MultiMondes.
- Conseil de la science et de la technologie. (2002). *La culture scientifique et technique au Québec: bilan*. Saint-Foy: éditions MultiMondes.
- Frère Marie-Victorin. (1996). *Science, culture et nation. Textes choisis et présentés par Yves Gingras*. Montréal: Boréal.
- GODIN, B. (1999). *Les usages sociaux de la culture scientifique*. Sainte-Foy: Les presses de l'université Laval.
- HAIGNERÉ, C. (2010). *Plaidoyer pour réconcilier les sciences et la culture*. Paris: Éditions Le Pommier.
- MAYOR, F. (6 juillet 1993). Discours d'ouverture du projet 2000+ par le directeur général de l'UNESCO. Consulté le août 15, 2016, sur unesdoc.unesco.org/images/0009/000958/095895f.pdf
- PORCEDDA, A. P. (2011, Mai). Culture et développement durable : vers quel ordre social ? *Développement durable et territoires*, 2(2), p. 2 à 6.
- UNESCO. (s.d.). *Culture for Sustainable Development*. Consulté le août 15, 2016, sur Site officiel de l'UNESCO: en.unesco.org/themes/culture-sustainable-development